

OFFRE D'EMPLOI

COORDONNATEUR(TRICE) DES COMMUNICATIONS

DESCRIPTION DU POSTE

Située en Abitibi-Témiscamingue, la Ville de Malartic est une ville dynamique qui se distingue par sa richesse culturelle, son développement économique en plein essor et la qualité de vie qu'elle offre à ses citoyens.

La Ville de Malartic est à la recherche d'une personne créative, polyvalente et organisée pour contribuer à la planification, à la réalisation et à la diffusion de ses activités de communication.

En collaboration avec les différents services municipaux, la personne titulaire du poste conseille les équipes et assure la réalisation des activités de communication de la Ville. Elle met en valeur les projets, les services et les réalisations municipales auprès des citoyens, des employés, des médias et des partenaires, tout en veillant à la qualité et à la cohérence des messages diffusés.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Sous la supervision de la direction générale, la personne titulaire du poste effectue notamment les tâches suivantes :

Planification et conseil aux services

- Planifier et coordonner les activités de communication et conseiller les services municipaux;
- Veiller à la cohérence des messages et au respect de l'image de marque de la Ville.

Rédaction et création de contenus

- Rédiger, adapter et réviser les contenus destinés aux différents publics;
- Coordonner la production de matériel visuel et promotionnel.

Communications numériques

- Gérer les médias sociaux, le calendrier éditorial et la mise à jour du site Web;
- Analyser la performance des communications numériques et proposer des améliorations.

Relations de presse, événements et communications internes

- Collaborer aux relations de presse, soutenir les porte-parole et coordonner les communications entourant les événements municipaux;
- Préparer les communications internes et contribuer aux communications sensibles et d'urgence.
- Effectuer toute autre tâche connexe.

FORMATION ET EXPÉRIENCE

- Détenir un diplôme universitaire en communications, en marketing, en relations publiques, en journalisme, en médias numériques ou dans un domaine connexe;
- Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente en communications, en marketing, en relations publiques ou en communications numériques;
- Détenir un permis de conduire valide;
- Une expérience en milieu municipal ou parapublic constitue un atout.

VILLE DE MALARTIC



OFFRE D'EMPLOI

COORDONNATEUR(TRICE) DES COMMUNICATIONS

DÉPÔT DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature avant la date limite en envoyant leur curriculum vitae à l'adresse suivante :

dotation@ville.malartic.qc.ca

DATE LIMITE POUR POSTULER

6 décembre 2026

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

COMPÉTENCES CLÉS

- Excellente maîtrise du français, à l'oral comme à l'écrit, et solides compétences en rédaction, en révision et en vulgarisation;
- Capacité à adapter les messages aux différents publics et aux plateformes de communication;
- Aisance avec Microsoft 365, les plateformes de gestion de sites Web et les outils de gestion des médias sociaux;
- Bonne connaissance des outils de création visuelle et capacité à produire des contenus adaptés aux besoins de la Ville;
- Capacité à interpréter les résultats des actions de communication et à proposer des améliorations;
- Créativité, esprit d'initiative, autonomie et bon jugement;
- Sens de l'organisation et des priorités, et capacité à gérer plusieurs dossiers simultanément;
- Esprit d'équipe, excellentes habiletés relationnelles et approche axée sur le service et les résultats.

Connaissances constituant des atouts :

- Référencement naturel (SEO);
- Normes d'accessibilité numérique (WCAG);
- Utilisation des outils d'intelligence artificielle générative en communication.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANTAGES SOCIAUX

- Poste cadre intermédiaire à temps plein : 40 heures par semaine;
- Horaire de jour, du lundi au vendredi;
- Disponibilité occasionnelle en soirée et les fins de semaine lors d'événements;
- Déplacements occasionnels sur le territoire municipal;
- Date d'entrée en fonction : dès que possible;
- Traitement annuel : entre **78 546 $** et **87 273 $**, selon l'expérience;
- Gamme complète d'avantages sociaux : 3 semaines de vacances annuelles, régime de retraite à cotisations déterminées, assurance collective, programme d'aide aux employés et programme de perfectionnement.

Le salaire et les conditions de travail sont établis selon les dispositions de la *Politique administrative et salariale du personnel non syndiqué de la Ville de Malartic*.

VILLE DE MALARTIC